

L'AHCVV souhaite à tous ses membres et lecteurs de passer un bon été et de joyeuses vacances

# JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



## Rue Pierre Fatio on peut toujours rêver!

Numéro 113 - été 2010 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: L-C Lévy  
tirage 6500 exemplaires -AHCVV=CCP 12-8533-8

Internet: [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch) adresse électronique: [journal@ahcvv.ch](mailto:journal@ahcvv.ch)

ont participé à ce numéro: Louis-Charles Lévy, Marie France Spielmann (ms), Nicole Fallony (nf), Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Doris Keller (dk), Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as), Jean Spielmann (js).

### partout sauf à Genève !

On peut toujours rêver! les Autorités de la Ville de Genève diffusent dans leur documentation des dessins idylliques sur ce que pourrait être une zone piétonne. Mais le projet présenté comporte en fait la réalisation d'un immense parking à voitures en sous-sol, que l'on ne voit bien sûr pas sur l'image publiée, ni la situation future de la rue d'Italie, et encore moins le fiasco des zones piétonnes du centre ville!

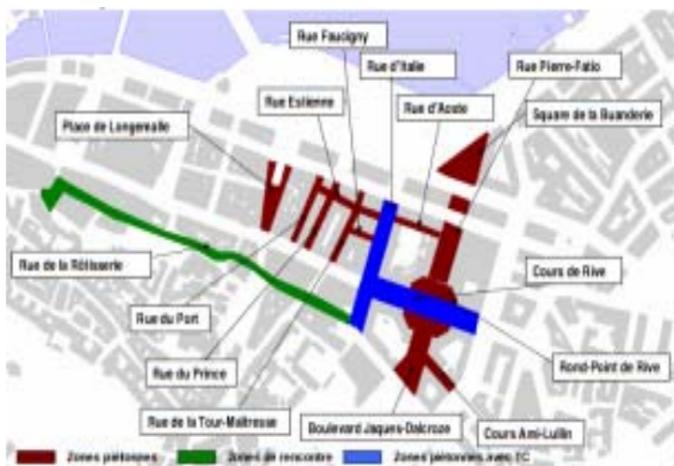
Dans toutes les villes, il est possible, depuis des années d'installer des bornes rétractables pour réglementer l'accès des voitures, aux rues piétonnes, sauf à Genève !

Dans toutes les villes, il est possible de limiter les livraisons dans les zones piétonnes à 11 heures du matin, sauf à Genève !

Dans toutes les villes, il est possible d'aménager les espaces urbains pour les piétons et les deux roues, sauf à Genève !

La situation actuelle dans les rues et places du centre Ville, celle des zones piétonnes de la Vieille-Ville, encombrées de voitures ainsi que les zones piétonnes « bidon » actuelles, n'incitent pas à l'optimisme pour la réalisation du nouveau projet de piétonisation de la Ville de Genève !

Tant qu'aucune solution ne sera trouvée pour remédier à ces exemples aussi lamentables que la place du Lac, la place Longemalle, ou la rue du Rhône et que nos autorités continueront à démontrer leur incapacité à gérer ces espaces, il sera difficile de faire admettre à la population ce nouveau projet de piétonisation !



Le projet présenté par le Conseil administratif pour la rue Pierre-Fatio et la rue d'Italie illustre une nouvelle fois le peu de crédit des « nouvelles » propositions présentées.

Actuellement, la rue d'Italie voit passer 1500 bus et trolleybus, par jour, dans le sens de sa longueur. 2000 bus et trolleybus la traversent du côté rue de Rhône. 3000 autobus, trolleybus et trams, la franchissent du côté Rive.

Cette situation rend déjà plus que difficile la circulation actuelle or, que nous propose le projet présenté par les autorités de la Ville de Genève ?

Transférer encore les 1500 bus qui circulent actuellement, chaque jour, à la rue Pierre-Fatio ! Pas n'importe quels bus : mais parmi eux les bus articulés à trois compartiments ne pouvant circuler sans un aménagement spécial des chaussées et giratoires ! Un projet d'autant plus ridicule que les bus actuellement stationnés à Pierre-Fatio doivent, tous, faire demi-tour au rond point de Rive pour revenir attendre, en tête de ligne au centre de la rue Pierre-Fatio dans un espace qui leur est réservé depuis des dizaines d'années.

Où iront tourner ces bus une fois qu'ils seront transférés à la rue d'Italie ?

Où attendront-ils en tête de ligne ?

Avec un total de 8000 bus trolley ou trams, par jour, prévu à la rue d'Italie, on ose encore nous parler de la mise en zone piétonne de la rue d'Italie !

La rue Pierre-Fatio qui remplit depuis des années un rôle de pôle des transports publics a toujours été aménagée dans ce but avec sa grande place centrale et la rotonde des TPG à Rive. Le projet de piétonisation propose de transformer cette place en un vaste parking sous-terrain pour les voitures!

Quand nos autorités nous présenteront des projets qui répondent véritablement aux besoins de la population, quand nos autorités nous montreront qu'elles sont aussi capables d'aménager de véritables zones piétonnes comme c'est le cas dans toutes les villes, alors nous pourrions commencer à entrer en matière sur des nouveaux projets.

En attendant faisons comme Pierre Fatio qui après avoir été désigné porte parole par les citoyens réuni en assemblée au Manège dit aux autorités « Il est des cas où la désobéissance au Magistrat n'a rien que de très louable, quand on s'y croit obligé pour le bien de l'Etat »

js

### relever les défis

Le journal que vous tenez en mains, est chargé d'espoirs. Il est aussi un immense challenge pour l'AHCVV.

Depuis plusieurs années notre journal était adressé aux membres de l'AHCVV et diffusé dans les caissettes à journaux commandées, payées et installées dans notre quartier par nos soins. La Ville a décidé de supprimer les caissettes à journaux des associations. Exit, les caissettes de la Vie Protestante, des partis et des associations. Seules ont trouvé grâce aux yeux des autorités de la Ville, les caissettes de la Chambre Immobilière qui ont été épargnées par le magistrat plus complaisant avec ses amis qu'avec les associations. Restent aussi bien sûr les journaux payant et les publicitaires gratuits qui ont les moyens financiers de payer les nouveaux emplacements.

Face à la confiscation de toutes nos caissettes à journaux, le comité de l'AHCVV a décidé de relever le défi et de publier notre journal à 6500 exemplaires afin de le distribuer à tous les ménages de l'arrondissement Cité-Rive. De plus nous ferons aussi un saut qualitatif puis que nous allons passer du noir et blanc à la couleur ! Cette décision implique un investissement financier important de notre association : Rappelons que nos moyens financiers

proviennent des cotisations de nos membres et des recettes des fêtes que nous organisons.

Cette meilleure diffusion de notre journal permettra à notre association de poursuivre ses activités pour le plus grand bien des habitants de notre quartier. Ce ne sont pas les problèmes et les dossiers qui manquent, vous le constaterez à la lecture de ce journal ! avec la poursuite de la saga de l'Alhambra, la réalisation du futur Manège Pour Tous, ainsi que le traitement des dossiers du logement de la circulation, des nuisances du bruit de certains établissements publics. Nous serons aussi attentifs à l'application de la nouvelle loi sur les plans d'utilisation du sol qui permet désormais aux autorités d'intervenir sur le type et la nature des commerces d'un quartier.

Pour mieux relever ces défis nous avons besoin de nouvelles forces. Alors n'hésitez pas. Venez rejoindre l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville. Vous pouvez le faire très facilement. Il suffit de nous retourner le bulletin d'adhésion que vous trouverez à la page 3 de notre journal.

Ensemble nous serons plus forts pour relever les défis qui nous sont lancés et pour défendre les intérêts des habitants et la qualité de vie dans le Centre et la Vieille-Ville.

ms

### La montée de la Pélisserie

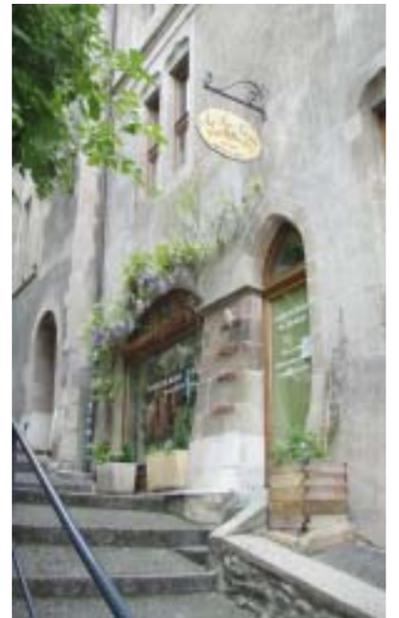
Chacune et chacun a donc le temps d'apprécier la glycine qui ondule au milieu de la montée.

Des murs qui respirent, une glycine d'un bleu lumineux !

Voilà pour nos urbains qui escaladent la rue de la Pélisserie.

Merci à Tamara DUTTA pour y avoir pensé.

nf



**Lundi 28 juin 2010**  
298<sup>e</sup> anniversaire de Jean-Jacques Rousseau

**2008<sup>e</sup>**  
anniversaire

L'Espace Rousseau convie le public à 18h pour le lâcher de 298 ballons

Concours du message d'anniversaire le plus original  
faites-nous parvenir vos vœux par courriel ou par poste ou venez les envoyer au clé en direct!  
[info@espace-rousseau.ch](mailto:info@espace-rousseau.ch) - [www.espace-rousseau.ch](http://www.espace-rousseau.ch)

Gâteaux d'anniversaire et entrée libre toute la journée

**espace Rousseau**  
avec le soutien de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville de Genève  
41, Grand'Place - 1204 Genève

## Lettre à Monsieur Rémy Pagani Maire de Genève

Monsieur le Maire,

Concernant le projet de piétonisation de la ville, dans ce courrier, nous voudrions vous exposer les raisons pour lesquelles l'AHCVV ne désire pas signer le projet de convention.

Le comité de l'AHCVV après s'être réuni a décidé de refuser de signer la convention.

L'AHCVV tient à préciser qu'elle ne se situe pas dans le refus de la piétonisation, bien au contraire, mais elle ne se reconnaît pas dans le discours préambule de cette convention.

En effet les exemples précédents de piétonisation et particulièrement celui du secteur Vieille-Ville depuis plus de dix ans que le processus a été mis en place, ne tendent pas à nous rendre confiant d'un déroulement futur sur lequel nous donnerions à la ville un blanc seing pour des projets dont l'avis final dépendra du canton.

Nous ne nous prononcerons pas sur les secteurs Saint-Servais et des Pâquis car nous ne nous estimons pas compétents pour intervenir dans ces quartiers, ignorant que nous sommes de leurs réalités quotidiennes.

Nous sommes pleinement d'accord pour la création d'un ou de plusieurs parkings, mais nous les préférons aux limites de la ceinture ville et non pas à l'intérieur.

Nous sommes plutôt inquiets sur la transformation de la rue Pierre-Fatio et le transfert des bus sur la rue d'Italie. Nous considérons ce transfert comme hasardeux et ne sommes pas convaincus que le placement d'un ou plusieurs marchés, par semaine puisse être ce que nous considérons de la vie ou de l'animation et suffise pour compenser les nuisances occasionnées par le déplacement du trafic sur le boulevard helvétique ou le risque d'avoir des bus transitant au milieu d'une zone piétonne.

En ce qui concerne les nouvelles rues piétonnes telles que les rues du Port, rue du Prince etc. nous ne percevons pas les bénéfices d'une fermeture de ces rues dans la mesure ou ne menant nulle part, elles sont majoritairement fréquentées par les habitants ou les clients des quelques magasins. De surcroît comme quasiment aucun des cafés et restaurants ne sont ouverts le soir et les fins de semaines, il est à craindre une désertification plus grande de ce quartier qui, bien qu'étant le centre de la ville, se trouve et cela surtout en hiver, totalement désert et par conséquent inhospitalier, voire même, dangereux.

En conclusion nous adhérons plus volontiers à la convention si :

- Elle n'était pas traitée un peu au pas de charge
- Si, les zones piétonnes actuelles fonctionnaient comme elles le devraient.
- Si, il était démontré qu'à Genève dans les zones qui l'exigent, les livraisons ne se font pas après l'heure limite.
- Si dans les parkings les places pour habitants existent vraiment en nombre suffisant et à un prix raisonnable (le meilleur exemple de tous les dysfonctionnements étant le Parking de Saint Antoine,
- Que la fondation des Parkings ne distribue pas, en zones piétonnes, des macarons à tout un chacun, rendant finalement difficile à un habitant de se parquer.
- Qu'une réelle politique de cafés et de terrasses soit mise en place afin de donner vie de manière harmonieuse et régulière à nos zones piétonnes.

Veuillez, Monsieur Le Maire, croire à l'expression de nos meilleurs sentiments et à notre profond désir de coopération.

Louis-Charles Lévy

Co-président de l'AHCVV

## calvin - pépissierie, ça bouge enfin !



d'architectes pour permettre de construire des logements d'habitation.

La société coopérative de logements de Genève avait été d'accord de financer le projet et avait soumis à la Ville de Genève une proposition qui est restée lettre morte ? Il a fallu l'arrivée de Rémy Pagani maire de Genève pour qu'une proposition de concours soit soumise au Conseil municipal. Nous avons demandé en tant qu'association ayant activé ce dossier de pouvoir participer à l'élaboration du programme du concours et d'être représentés au jury du concours.

Nous voulons que des logements à prix accessibles soient réalisés ainsi qu'un étage de logements médicalisés pour les personnes âgées.

Nous osons espérer que ce talus qui a fait l'objet d'échanges avec l'Etat à la suite du vote pour la sauvegarde de l'Alhambra soit enfin l'objet d'un projet de construction tout comme l'Alhambra dont le crédit de rénovation devrait être voté prochainement.

Le Conseil municipal vient de voter un crédit pour le lancement d'un concours pour construire des logements sur le talus situé au sud de l'Alhambra. Actuellement cette friche qui sert de parking et une fois l'an de scène pour la danse lors des fêtes de la musique, va faire l'objet d'un nouveau concours.

Notre association avec l'association pour la construction d'une coopérative d'habitations avait soumis au Conseiller administratif Christian Ferrazino, un dossier complet avec des plans

tj

## suite de la saga de l'alhambra

L'Alhambra a été laissé dans un tel état de délabrement par l'Etat, son ancien propriétaire, que ce n'est que grâce à des dérogations accordées par les services responsables de la sécurité et de la salubrité que cette salle peut-être encore utilisée par la Ville.

En 2004 le Conseil municipal, acceptait à l'unanimité, un projet d'étude et de rénovation de la salle de l'Alhambra. Le projet a été estimé à 8 millions pour le bâtiment et à 19 million pour l'ensemble de l'opération.

6 années après nous voici avec un projet de plus de 29 millions. Le montant total brut de toute l'opération sera de 39 706 500f. Cette somme figurera au budget de la Ville de 2013 à 2032 au moyen de 20 annuités!

Le projet est prévu pour 1130 spectateurs. Mais, un règlement limitera le nombre de spectateur à 750 maximum !

De 460 spectateurs actuel l'Alhambra passera tout de même à 750 soit plus 70%, pour 250 concerts par années.

js

## l'ancien manège

Le projet vient de passer une étape très importante. Le Département des Constructions et technologies de l'information, présidé par Monsieur Mark Muller, Conseiller d'Etat, et La Ville de Genève se sont mis d'accord pour réaliser ce grand projet.

Le canton, propriétaire du bâtiment, le remettra à la Ville en droit de superficie pour construire une grande crèche, y installer la ludothèque de Ferdinand-Hodler et la Maison de quartier de Chausse-Coq.



La Ville doit organiser les démarches administratives et politiques pour dégager les fonds pour les études du projet et les travaux de construction.

Le Conseil administratif ( la mairie ) va devoir soumettre une proposition de financement au Conseil municipal. La première date arrêtée pour la mise en service de l'Ancien Manège était pour 2013 ! cela semble un peu court mais il faudra y aller car le manque de crèches est trop important pour attendre encore davantage. L'Ancien Manège initié par les associations du quartier et pris en charge par M. Mark Muller va donner au quartier un établissement public qui sera bien plus utile que le parking. Cela

fera plus de quarante années que de nombreuses interventions politiques avaient été tentées pour donner à ce bâtiment une fonction sociale pour le quartier.

Il faut rendre hommage aux départements des constructions et de la cohésion sociale de la Ville de Genève et ses directions qui se sont lancées avec enthousiasme pour faire aboutir ce projet.

rj

internet: [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch)  
e-mail: [journal@ahcvv.ch](mailto:journal@ahcvv.ch)

Fondée en 1980, l'AHCVV a pour but de défendre la qualité de la vie. Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle. Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV, Marie-France Spielmann 2, rue Calvin 1204 Genève

BULLETIN D'ADHÉSION  
JE DÉSIRES DEVENIR  
MEMBRE DE L'AHCVV

Cotisation 2010: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.-  
CCP 12-8533-8

NOM: .....  
Prénom: .....  
Adresse: .....  
E-mail : .....@.....

## Le bourg-de-four et environs, encore.

Depuis que certains d'entre nous se sont mobilisés sur la place du Bourg-de-Four au sujet des arcades transformées en bureaux, il y a eu quelques changements mais pas autant que souhaité.



L'arcade vide depuis 2 ans, au 36, est enfin occupée mais, malheureusement, par ce qui ressemble à un bureau, avec places de travail et ordinateurs et une « vitrine » montrant un gros écran de télévision avec l'image fixe d'un capteur solaire. On ne peut pas dire que cela soit attrayant ni vivant, en tous cas pas de quoi animer la rue.

En face, un peu plus bas, dans la rue Saint-Léger, le wine-bar qui accaparait deux anciennes arcades, mais n'était ouvert qu'en fin de journée, est fermé. On ne le regrettera pas et on préférerait que ces arcades, encore assez bon marché, soient louées à de petits commerces de proximité genre fleuriste, ou herboriste, ou diététique ou encore magasin du commerce équitable (Frs 3 600.- mais avec une grosse reprise) Il faudrait aussi séparer les deux arcades, afin d'y mettre deux commerces différents. Quoi de plus ennuyeux dans une rue, à part les bureaux, qu'une série d'aménagements sous la même enseigne et avec le même assortiment de marchandises, comme à la rue Chausse Coq (l'ameublement) ou à la rue de l'Hôtel-de-Ville (les encadrements et gravures).

Un peu plus haut, en remontant la rue Saint-Léger, en-dessous du charmant joaillier, une boutique de sous-vêtements d'enfants

s'est enfin ouverte avec une jolie vitrine gaie et colorée.

Par contre, pas de changements au 15-17, toujours un bureau traversant avec quelques anciennes radios, toujours les mêmes depuis des mois, en vitrine côté place et deux grandes vitres recouvertes de miroirs qui renvoient aux passants leur image du côté Chausse Coq. Ni au 5, à l'angle des Chaudronniers, à part la petite exposition de tableaux (probablement pour justifier la demande d'autorisation de rénovation du local !) du père du propriétaire, pendant quelques jours autour de Noël.

Ce qui est inquiétant, par contre, c'est le nombre d'espaces à louer, entre autres à la rue Etienne-Dumont. Vont-ils suivre le mouvement actuel ou retrouver leur vocation strictement commerciale dans le sens des plans d'utilisation du sol ?

Et comment expliquer que l'Etat, lui-même, donne le mauvais exemple à la rue de l'Hôtel-de-Ville, en ouvrant deux parois côté rue et y installe des places de travail cachées par un store baissé à longueur de journée.

Enfin, deux nouvelles positives : vous trouverez ci-dessous l'annonce de l'ouverture de l'institut de beauté de Ludmilla et Virginie, au 9, Bourg-de-Four, au fond de la cour, ainsi que celle de la boutique de vêtements pour enfants Ice Club, au 9, Etienne-Dumont. Encore une fois BIENVENUE à toutes deux.

At last, une erreur de ma part dans le journal précédent (cf. les trois bijoux du B-de-F.): le deuxième bijoux du Bourg-de-Four, soit la galerie-vente d'art byzantin a disparu, mais la petite cour, avec son arbre, ses plantes et le banc, elle, reste.

as

## La question des vélos, motos et deux-roues motorisées ou de l'indiscipline.

Grâce à la persévérance de notre ilôtier, M. Brugger, le square du Bourg-de-Four a été enfin débarrassé des nombreux vélos attachés en permanence aux barrières entourant les pelouses. Pour ce faire il a obtenu que quelques épingle de stationnement soient installées entre les terrasses du Syracuse et des Sushi. Il lui a fallu imaginer toute une stratégie avec distribution d'affichettes déposées sur les vélos, priant leurs propriétaires de se parquer dans les épingle nouvellement installées ou dans les nombreuses places disponibles à la rue Saint-Léger, en-dessous de la fontaine, ou encore en haut de la rue des Chaudronniers où le nombre de places a été doublé. Les affichettes annonçaient des sanctions possibles. Cela a suffi pour que nombre d'entre eux jouent le jeu, aucune contravention n'a été appliquée, les vélos non déplacés ont été enlevés.

Reste encore la question de ceux qui entourent et enlaidissent la statue de Clémentine. Il va falloir recommencer l'exercice !

Reste encore les grosses motos qui gênent le passage sur le trottoir à la pointe du square. Impossible d'y cheminer avec une poussette. Et pourtant il y a des parcs deux-roues motorisées en face, au-dessus du Café du Bourg-de-Four, plus bas vers la fontaine Saint-Léger, et aussi en haut de la montée Théodore-de-Bèze, où les places ont été largement augmentées.

Reste encore l'agacement que l'on éprouve, en particulier le dimanche, buvant le café sur la petite terrasse de la Clémence, de recevoir en plein nez les gaz des voitures qui se parquent et démarrent le long de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Reste encore un rêve : que la place Franz Liszt, qui pourrait être si charmante et romantique avec son tilleul, la margelle du puits qui sert de banc, et la débridée en fond de décor, retrouve son rôle de place et que les motos et deux-roues motorisées en soient éliminées.

Un mini-giratoire comme de l'autre côté de la Promenade Saint-Antoine suffirait à freiner la circulation entrant rue Beauregard. Pour ces engins, il y a toujours des cases vides devant le Musée d'Art et d'Histoire et une troisième rangée de places ont été créées en haut de Théodore-de-Bèze. Quant à moi, je les verrais bien déplacées le long du Boulevard Jaques-Dalcroze, sous le pont Saint-Victor où elles seraient à l'abri de la pluie et ne gâcheraient pas le paysage.

Embellir la ville et y préserver la qualité de la vie, par petites touches, pas à pas, modestement mais sûrement, pour le bonheur des habitants, des usagers et des touristes, en commençant par notre quartier étant donné que nous le connaissons bien et l'arpentons quotidiennement, c'est une des vocations de notre association.

as

## Pétition

### au Grand-Conseil et au Conseil municipal

### CONTRE LES INCIVILITES

### ET LE BRUIT DANS LA VIEILLE-VILLE

En notre qualité d'habitants de La Vieille-Ville, nous tenons à protester contre la situation déplorable résultant des nouvelles règles concernant la fumée et les terrasses à l'extérieur des établissements publics de la Vieille-Ville. D'abord limitée, ces règles ont été étendues à toute l'année.

Désormais les clients s'installent sur la voie publique pour consommer boissons et fumer. Les mégots et autres débris retrouvés, chaque matin, devant nos entrées ainsi que le bruit et les incivilités résultant directement de ces nouvelles règles, posent d'importants problèmes et rendent la vie, surtout les nuits, de plus en plus difficiles pour les habitants.

Les personnes soussignées et l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville (AHCVV) demandent aux autorités municipales et cantonales de ne plus accepter de dérogation pour l'ouverture des établissements, au-delà des heures d'ouverture légales et de rappeler avec vigueur, les règles sur les émissions de bruit et les rejets de déchets de toutes sortes, à l'extérieur immédiat des établissements tout comme l'interdiction de consommer sur la voie publique.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Adresse de retour des signatures:

AHCVV  
Marie-France Spielmann  
17, rue de la Pélisserie  
1204 Genève

## les enfants et les oiseaux.



Le centre ornithologique et de réadaptation était présent lors de la fête de la première feuille sur la treille. Des dizaines d'enfants ont reçu une niche pour aller la placer dans un parc accompagné et aidé par un employé des espaces verts de la Ville.

Le centre ornithologique joue un rôle important dans notre canton chaque année ce sont :

- 10.000 interventions
- 12.000 nichoirs posés
- 12.800 élèves sensibilisés
- 42.000 oiseaux recueillis

Tous les oiseaux n'ont pas le même mode de vie et les diverses espèces colonisent des lieux bien différents. A chaque espèce d'oiseaux correspond un lieu de vie approprié à ses besoins, un milieu vital, appelé aussi biotope. De l'hirondelle de fenêtre qui niche sous les toits à la pie qui consolide son nid au sommet des arbres, il existe toute une catégorie de petits oiseaux qui élisent également domicile dans les haies. Certains y trouvent gîte et couvert

toute l'année, tandis que d'autres s'approprient ces lieux le temps de se reproduire.

Nos vieux arbres disparaissent et avec eux, les cavités naturelles de nombreuses espèces cavernicoles pour se reproduire. Aujourd'hui, les oiseaux ont de moins en moins de possibilités pour nicher. Tous ont donc besoin d'un nid, lieu de reproduction assurant la survie de l'espèce. Grâce à ses actions et à la participation active et enthousiaste de nombreux jeunes des nichoirs ont été posés pour sauvegarder les oiseaux! La meilleure période pour poser un nichoir c'est pendant l'hiver et avant la saison de reproduction (mars). Donc justement au moment de la fête de la première feuille.



js





Artiste - Peintre

4, rue de Boulangerie

Si vous poussez la porte du 6 de la rue de la Boulangerie, vous y rencontrerez Dominique TAPPAREL, une femme charmante, qui arbore élégamment la blouse chère aux illustres rapins.

Artiste à plein temps, elle l'est car peinture, dessin, illustration sont alliés à la création de minis objets de décoration qui vous feront saliver s'il vous arrive de cultiver le péché de gourmandise ou de rêver au mystérieux ou au fruit parfois défendu...

Elle a beaucoup de cordes à son arc, Dominique. Faites-la parler :

- des illustrations réalisées pour les Editions Humus à Lausanne
- de ses nombreuses présentations lors d'expositions en Suisse et à l'étranger
- de sa présence dans les collections du Fonds Cantonal de Décoration
- de son appartenance à la Société Suisse des Beaux Arts

Amoureuse de son art et ses pinceaux, elle saura aussi vous ouvrir les portes de l'imaginaire si vous participez aux ateliers d'écriture qu'elle anime, chaque lundi, de 19h00 à 21h00 au 6 rue de la Boulangerie. Ecoute, empathie et confiance seront au rendez-vous.

Alors, n'hésitez pas, Dominique sera ravie de vous ouvrir «ses portes».

nf



**Olivier, James**

le 23 mars

au 10, rue Chausse-Coq

**Léa**

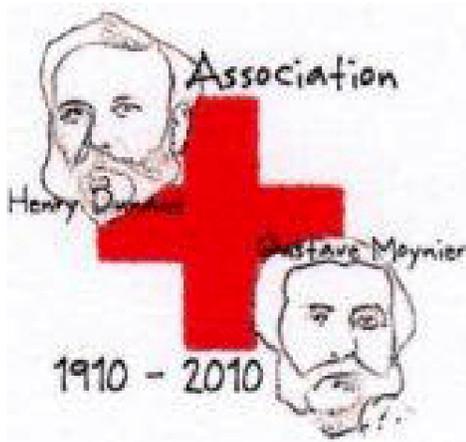
le 14 avril

au 1, rue Verdaine

**Joseph**

le 26 avril

au 26, rue de l'Athénée



## 2010 année dunant + moynier

L'année 2010 marque le centenaire de la mort d'Henry DUNANT et de Gustave MOYNIER, deux acteurs déterminants de la Fondation de la CROIX-ROUGE, disparus la même année.

Henry DUNANT est connu dans le monde entier et si les détails de son action et de son existence sont familiers aux Genevois, il est important de rappeler aux habitants de la Vieille-Ville qu'il a vu le jour au 12 de la rue Verdaine, le 8 mai 1828. Ayant hérité de l'immeuble sis 4 rue du Puits-saint-Pierre, il en fait sa résidence citadine en 1856 et la transforme bientôt en quartier général du mouvement humanitaire. C'est là qu'il accueillera les délégués des quatorze pays qui participent à la première conférence internationale de la future CROIX-ROUGE.

L'inauguration de l'ITINERAIRE de l'HUMANITAIRE dédié à ces deux illustres Genevois, coauteurs d'une oeuvre mondiale connue, a eu lieu le 8 mai.



Ce parcours, au départ de la salle de l'Alabama, a conduit les Autorités politiques et universitaires ainsi que de nombreux participants, dans les lieux de notre Vieille-Ville, sources de l'événement commémoré.

Les portes de la Vieille-Ville sont donc ouvertes aux passants, aux curieux, aux assoiffés de connaissances désireux de découvrir ces hauts lieux de l'humanitaire. Dans le site d'informations [www.dunant-moynier.org](http://www.dunant-moynier.org) figurent tous les renseignements relatifs à cette commémoration.

Gustave MOYNIER est né l'année où FAVARGER, l'une des plus anciennes chocolateries suisses, la seule restée sur le sol genevois, lançait sa première production. La Chocolaterie FAVARGER a donc créé, spécialement, l'Aveline DUNANT-MOYNIER à découvrir dans les points de vente, lors des manifestations.

Cinq cuvées spéciales aux armes de l'Etat de Genève et à l'effigie de ces deux grands hommes de l'humanitaire, vous sont

proposées en signe de ralliement à l'Association DUNANT + MOYNIER, président, Monsieur Roger DUNANT, vice-présidents, Messieurs Bernard DUNANT et Cyril MOYNIER.

Il n'existe aucune preuve que ces deux philosophes aient été amateurs de la fève magique ou du nectar des dieux mais, comme pour l'humanitaire, ce sont les symboles du partage et du réconfort. Merci aux organisateurs de cette commémoration de nous le rappeler.

nf

## fête de la première feuille 2010



Comme toujours au début du printemps la Promenade de la Treille rend un hommage au Vieux Marronnier qui nous annonce l'arrivée du printemps. Le cortège emmène les enfants de nos écoles jusqu'à la promenade.

Chaque classe est habillée avec originalité, rappelant le printemps. Il ne faut pas oublier la musique que ce soit pour escorter le cortège ou animer la Treille toute l'après-midi. L'organisation assumée par la Maison de quartier est toujours aussi parfaite.

Madame Maria Anna Hutter, la directrice du secrétariat général du Grand Conseil, à qui revient la délicate tâche d'annoncer officiellement l'éclosion de la Première Feuille de la Treille annonciatrice de l'arrivée du printemps à Genève, a, comme à l'accoutumée, expliqué aux enfants l'histoire du Marronnier. Ensuite, en guise

de conclusion, le lancement des bonbons des enfants repartent les poches pleines et d'autres en pleurs appellent leurs mamans à leur secours.

Ce qu'il faut savoir, c'est que la fête de la première feuille a une histoire. Elle a été organisée la toute première fois le 14 mars 1981 par l'association des habitants du centre et vieille-ville ( ahcvv ) sur une suggestion de Madame la Conseillère municipale Andrienne Soutter . Cela fera l'année prochaine trente ans que cette belle



fête aura participé à l'animation de la Vieille-Ville et cela continuera pendant encore des années. Un grand merci et encore bravo à la Maison de Quartier de Chausse-Coq.

rf

## la plage

L'histoire des Bains des Pâquis recommence !

Il y a bien longtemps le Conseil municipal de la Ville de Genève avait décidé de démolir les Bains-des-Pâquis pour en faire un site lacustre de luxe dans le but de satisfaire la clientèle des touristes des hôtels de la rive droite.

Mal leur en pris, un référendum et une mobilisation des habitants des Pâquis fit capoter le projet mégalomane. Aujourd'hui les Bains des Pâquis restaurés sont devenus un exemple de conservation d'architecture exemplaire.

Aujourd'hui c'est Genève-Plage qui suscite des convoitises. Des promoteurs veulent y construire un vaste complexe avec hôtel, spa, discothèque, cinémas, commerces et restaurants.

Le projet se monte à 147 millions de francs. Le complexe, long de près de 300 mètres, s'érigerait sur les bâtiments actuels de Genève-Plage. Les vestiaires de Genève-Plage seraient dans les sous-sols du futur complexe.

La Plage, c'est le bouleversement de Genève Plage, lieu privilégié des Eaux-Viviens et des Colognotes. Cette plage revue et gonflée devrait so-disant être un lieu d'accueil pour les familles. Oui mais quelles familles et à quel prix ? Cela deviendra un lieu luxueux, hors de prix qui aura pour conséquence de ne plus répondre aux utilisateurs actuels.

Les promoteurs ont fait appel à Christian Constantin, le président du football club de Sion pour soutenir leur projet. On sait que ce dernier tente de construire un méga stade pour le Valais, est-ce un bon exemple ? Ridicule.

Espérons que ce projet n'ira pas plus loin et que les autorités de la commune de Cologny, celles de l'Etat propriétaire s'opposent à un tel projet qui n'a d'autre but que de faire de ce lieu magique un lieu de luxe. Enfin, si cela est nécessaire, il y aura d'autres moyens pour faire entendre raison aux décideurs, Les Pâquisards ont su le faire.

rf



**SPECTACLE DE L'ATELIER THÉÂTRE MQCC**

**SAMEDI 26 & DIMANCHE 27 JUIN 2010**

**À 17 HEURES**

**COMEDIA DELL'ARTE**  
SKETCHS ET SCÈNES

et

**EXTRAITS DES DIABLOGUES**  
DE ROLAND DUBILLARD

MISE EN SCÈNE JOCELYNE QUELOZ  
LÉONIE KELLER  
SON ET LUMIÈRES BERTRAND KELLER

AVEC LES ENFANTS DU COURS DE THÉÂTRE DE JOCELYNE QUELOZ

ARTUR GARATICH NATACHA DA SILVA  
ADRIEN GIACOBINO THÉODORE DERMANCE  
LISA GROBET LILIE GILLOZ  
QUENTIN GROBET ALEXANDRA GOMES  
BIANCA MONPRINI JULIA LORMAND  
AUCE DE SAUSSURE MARJORIE LOTTAT  
CYRIL DE SAUSSURE RENAUD REVERDIN  
MAXIME SICO INÈS SOHANNÉ  
JULIEN THÉVENOZ JOSÉPHINE SEILER  
CHARLYNE SICO  
CLARA VEUTHEY  
SOPHIA VON OELREICH

MAISON DE QUARTIER 6, RUE CHAUSSE-COQ, 1204 GENEVE  
RÉSERVATIONS: 022 311 00 61-mq.chaussecocq@fase.ch